
Communiqué

Distribution de barils récupérateur d'eau

Saint-Damien, le 22 juillet 2022. – La Municipalité de Saint-Damien distribue de l'eau potable de qualité via ses deux (2) réseaux d'aqueduc, soit au village et au lac Lachance. Afin de réduire son impact sur l'environnement, la municipalité souhaite offrir à ses citoyens reliés à un réseau d'aqueduc municipal des outils pour économiser l'eau.

Une Politique d'économie d'eau potable a récemment été élaborée. Le point de départ de cette politique concerne l'état des réseaux d'aqueducs municipaux, plus spécifiquement celui du village. Avec un seul puits fonctionnel, la Municipalité se doit d'agir; le but étant de réduire le stress estival sur le réseau. Depuis les dernières années, la demande en eau potable n'a cessé de croître, d'autant plus avec l'arrivée des Jardins villageois, sans compter les jardins privés.

Comme alternative, la Municipalité invite les citoyens du village à se munir d'un baril récupérateur d'eau de pluie. Celui-ci permet de collecter facilement l'eau pluviale qui ruisselle des toitures, assurant ainsi une réserve d'eau idéale pour arroser le potager ou pour toute autre utilisation extérieure.

Plus nous distribuerons de barils, plus nous atteindrons notre mission!

La Municipalité propose également, via la Politique, des troussees d'économie d'eau potable, et ce, pour toute résidence reliée à un aqueduc ou non.

Les détails concernant la politique et le formulaire sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.st-damien.com/environnement-et-hygiegravene-du-milieu.html>